Report de l'audience dans l'affaire contre l'ancien vice-président de l'Équateur

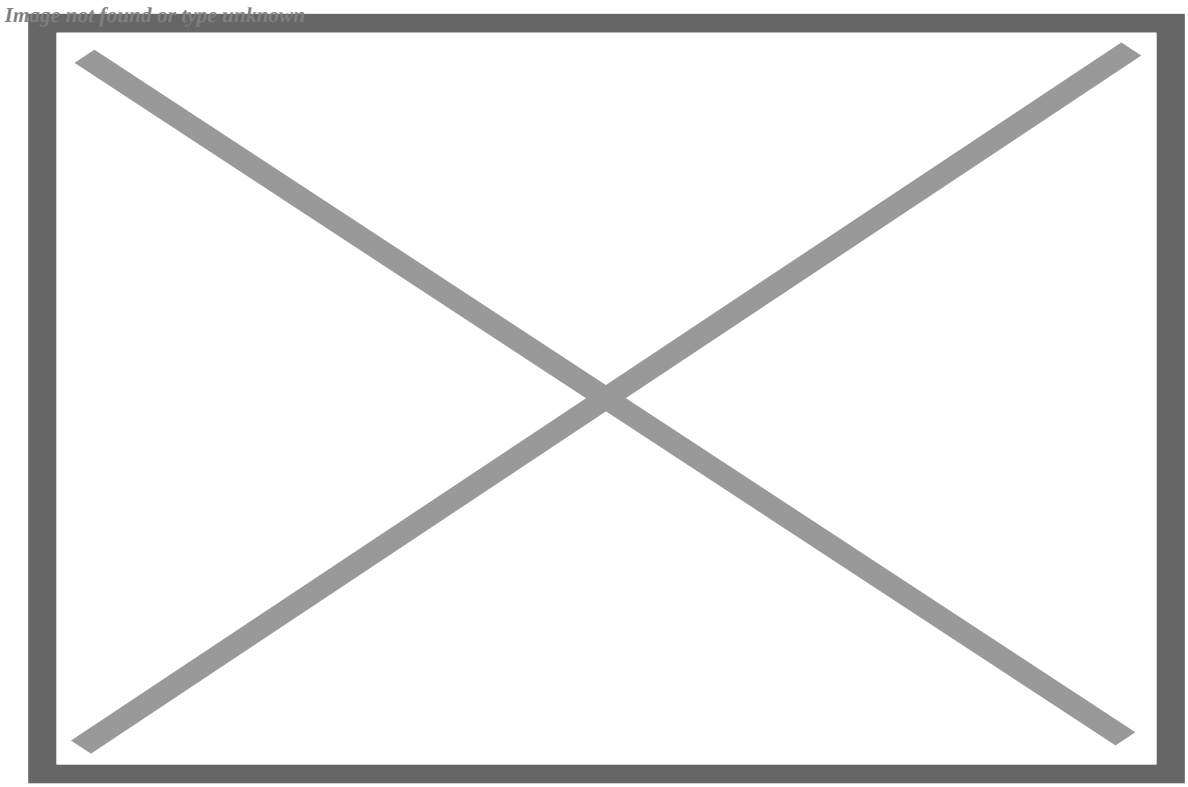

La Havane, 13 juillet, (RHC)- La Cour nationale de justice de l'Équateur a reporté ce mercredi l'audience sur les charges demandées par le bureau du procureur général contre l'ancien vice-président, Jorge Glas, pour des malversations présumées, bien que pour beaucoup cela fasse partie de la persécution politique.

Le juge Luis Rivera a fait savoir qu'il annoncera en temps utile la date et l'heure de l'audience dans l'affaire appelée Reconstruction de Manabí, où l'ancien vice-président est accusé de détournement de fonds dans la construction d'un projet routier après le tremblement de terre de 2016, a rapporté Radio Pichincha.

Le délit présumé, selon la théorie du procureur général, Diana Salazar, a été commis dans l'attribution du contrat pour la construction du projet de route Manta-Colisa de 22 kilomètres pour plus de 68 millions de dollars.

Salazar a assuré qu'elle disposait des pièces à conviction nécessaires pour accuser Glas et d'autres ex-fonctionnaires (Carlos Bernal et Pablo Ortiz).

Par coïncidence, la fonctionnaire a lancé l'affaire alors qu'elle est accusée d'avoir plagié sa thèse de doctorat et que la Révolution citoyenne, le mouvement que représente Glas, est en tête des intentions de vote en vue des élections du 20 août.

L'ex-président Rafael Correa (2007-2017), leader de cette organisation politique, a publié mardi sur ses réseaux sociaux une vidéo dans laquelle il revient sur les scandales montés contre la Révolution citoyenne à chaque fois qu'un processus électoral approche.

Ils ne sont pas après nous, ils sont après votre possibilité de résurgence, ils sont après votre possibilité de croissance, ils sont après votre possibilité d'avoir un avenir", a déclaré M. Correa dans son message aux Équatoriens.

L'ancien vice-président de Correa a bénéficié d'une libération anticipée le 28 novembre 2022, après l'unification de deux peines d'emprisonnement de six et huit ans pour les affaires Odebrecht et Corruption, respectivement.

Les juristes et les défenseurs des droits de l'homme s'accordent à dire qu'il n'existe aucune preuve des crimes dont Glas est accusé.

Source : Prensa Latina

---

https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/328272-report-de-laudience-dans-laffaire-contre-lancien-vice-president-de-lequateur

Radio Habana Cuba